

## **Cahier des Charges no. 5\_Droit Social 2019/2020**

### **1) Contexte et raison de la formation recherchée :**

Les étudiants en cursus **DCG** doivent maîtriser le Droit social, Unité d'Enseignement prévues dans le programme de formation (conformément au B.O. n° 25 du 20/06/2019).

Les étudiants qui étudient les **ressources humaines** doivent impérativement maîtriser le droit du travail, qui s'applique au niveau individuel ou collectif.

### **2) Objectifs poursuivis :**

*Compétences à acquérir :*

- **Lot 1\_Droit Social**

- Les étudiants du DCG doivent comprendre l'ensemble du droit du travail, les aspects individuels comme les aspects collectifs ainsi que la protection sociale.
- Les étudiants du diplôme « Responsable Ressources Humaines » doivent maîtriser les principaux thèmes liés à la gestion des ressources humaines en matière de contrat de travail et son exécution, suspension et rupture du contrat de travail. Ils doivent être capables de collecter des informations pouvant être exploitées en cas de litiges avec les employeurs.
- Ils doivent également connaître le rôle des instances représentatives du personnel et définir les obligations légales qui s'y rapportent.
- Les étudiants du diplôme « Assistant Ressources Humaines » doivent connaître les bases du contrat de travail, afin de l'appliquer dans leur métier d'assistantat et faire du reporting
- Ils doivent également savoir gérer les relations avec les IRP, préparer les réunions, convoquer les participants et diffuser les comptes rendus et PV.
- Les étudiants de la Licence pro Métiers de la GRH doivent connaître les acteurs du droit social en entreprise et les grands thèmes de la négociation sociale.

Les étudiants de la LP GRH parcours formation, compétences et emploi, doivent savoir appliquer les règles de droit en matière de formation professionnelle.

Les étudiants du diplôme Responsable Pôle Paie et Social doivent maîtriser les bases fondamentales du droit social individuel et collectif. Ils doivent être capables d'étudier une situation d'un client en vue de lui apporter une réponse appropriée.

- **Lot 2\_Réunions et Conseils de Classe**

- Les étudiants de l'ESSYM doivent prendre conscience de la progression dans l'acquisition de leurs connaissances, en mettant en place les plans d'actions associés ; les Conseils de Classe sont les instances permettant l'échange et l'observation de la trajectoire.

**3) Résultats à atteindre :**

*A la fin de la formation, le niveau attendu sera :*

- **Lot 1\_Droit Social**

- Les étudiants du DCG doivent maîtriser l'ensemble des éléments du droit de travail afin de pouvoir réussir leur unité d'enseignement 3 du Droit social dans l'Axe 1 Droit des affaires du DCG.

- Les étudiants du diplôme « Responsable Ressources Humaines » doivent :

- savoir étudier des situations réelles d'entreprise en droit individuel du travail et effectuer des recherches en cas de nécessité. Ils doivent opérer une veille jurisprudentielle. Ils doivent savoir gérer un cas de prud'hommes et préparer les arguments pour les avocats.
- savoir organiser les élections du personnel en respectant les protocoles.

- Les étudiants du diplôme « Assistant Ressources Humaines » doivent

- appliquer les bases du droit du travail dans leur métier d'assistantat.
- préparer les réunions avec les partenaires sociaux, convoquer les participants et diffuser les comptes rendus et PV.

- Les étudiants de la Licence pro Métiers de la GRH et de la licence FCE doivent être capables de mener des négociations sociales y compris dans le cadre des conflits du travail.

Les étudiants du diplôme Responsable Pôle Paie et Social doivent savoir diagnostiquer une situation client et répondre aux demandes du client en droit individuels ou collectif. Ils doivent lui montrer en quoi il court un risque et le conseiller.

- **Lot 2 Réunions et Conseils de Classe**

- Les étudiants de l'ESSYM doivent identifier à l'aide des professeurs concernés les marges de progrès et/ou les correctifs à mettre en place pour atteindre l'objectif.

**4) Public concerné :**

*Etudiants / apprentis en formation sur les sites de Rambouillet, UVSQ et Gennevilliers*

- RRH 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année
- LP RH et LP FCE
- DCG 3
- ARH
- RPPS

**5) Condition de réalisation de la formation :**

*Durée :*

- **Lot 1\_Droit Social 1093h**

DCG 3 : 254h

RPPS Rambouillet et Gennevilliers : 210h

RRH 1 Rambouillet : 91h

RRH1 Gennevilliers : 84h

RRH2 Rambouillet : 216h

RRH2 Gennevilliers : 65h

LPRH : 72h

LP FCE 24h

ARH Rambouillet 56h

ARH Gennevilliers 21h

- **Lot 2 Réunions et Conseils de Classe – 88 heures**

RRH1 Ramb : 10,5h

RRH1 Genn : 3.5 h

RPPS Ramb et Genn : 24,5h

RRH2 Rambouillet / Gennevilliers : 14h

ARH Rambouillet 7h

ARH Gennvilliers 3,5h

DCG : 25 h

*Effectif maximum de participants par session :*

- entre 20 et 30 apprenants

**6) Profil recherché :**



ECOLE SUPERIEURE  
DES SYSTEMES  
DE MANAGEMENT

44, rue Raymond Patenôte - 78120 Rambouillet  
Tél : 01 34 83 95 78 - Fax : 01 30 59 86 48  
essym@essym.fr - www.essym.fr

Consultant(e) ou intervenant(e) professionnel(le) diplômé(e) niveau Bac+4/5 avec une expérience professionnelle significative dans le domaine du présent cahier des charges.

**Rédacteur ESSYM : Fabienne ROINJARD**

**Date :**

**Signature**